



Playdoyer à ne pas rater

Rubrique : actualités - Date : jeudi 20 novembre 2003

Aujourd'hui, DNF plaide pour le compte de 2 institutrices contre une directrice d'école primaire et son inspectrice qui ont organisé les infractions à la loi EVIN et harcelé ces 2 institutrices et un agent qui osaient demander la protection de leurs santés par le respect de la loi depuis 3 ans. Seule, une de ces trois fonctionnaires a pu et eu le courage de rester en poste : elle est victime quotidiennement de l'acharnement, orchestré par sa directrice, de ses collègues

L'affaire est bien bordée et l'Éducation Nationale est mobilisée pour défendre l'indéfendable : ça devrait chauffer !

Le même jour, le conseil de Prud'hommes de CANNES rend son jugement dans une affaire qui opposait DNF et une salariée victime de tabagisme passif à l'employeur qui avait prononcé son licenciement.

Jeudi 20 novembre 2003 à partir de 13h30 2ème Chambre du Tribunal de Police de Paris 11 rue de Cambrai 75019 Paris

Plus nous serons nombreux, plus nous montrerons l'ampleur que prend le mouvement de lutte contre le tabac et surtout la défense des Non-Fumeurs !